

**LISTE DES DELIBERATIONS DE LA
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 MARS 2024**

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de COMMENTRY, légalement convoqué le sept mars 2024, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Etaient présents : Stéphanie BODEAU - Sylvain BOURDIER - Alison CLEMENT - Murielle DESFORGES - Véronique FOUCAUX - Stéphane JARDONNET - Jean-Loup LESAGE - Céline LEYREM - Maria de Lurdes LOUREIRO - Daniel MARTIN - Emmanuelle MICHON - Michel PASSAT - Patrick PORTET - Jean-Pierre POUENAT - Pascal RELIANT - Véronique REYMON - Jean-Luc ROBIN - Joseph SCARAMOZZINO - Jean SIMONIN - Fernand SPACCAFERRI - Thierry VERGE

Etaient excusés et avaient donné pouvoir : Sébastien ALAMARGUY a donné pouvoir à Daniel MARTIN - Pierrette BORD a donné pouvoir à Thierry VERGE - Marie-Laure DESCAMPS a donné pouvoir à Jean-Pierre POUENAT - Catherine FRISE a donné pouvoir à Jean-Luc ROBIN - Caroline LEOTY a donné pouvoir à Stéphanie BODEAU - Claude RIBOULET a donné pouvoir à Maria de Lurdes LOUREIRO - Elsa VALLIAMEE a donné pouvoir à Alison CLEMENT - Laure VINCENT a donné pouvoir à Fernand SPACCAFERRI

Etaient Absents(es) :

Secrétaire de Séance : Véronique FOUCAUX

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

- a) Mandats de vote
- b) Procès-verbal du 7 décembre 2023

1 – COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE CONFORMEMENT AUX DELEGATIONS DE COMPETENCE

Le Conseil Municipal,

- Prend acte de ces décisions.

2 – AVENANT N° 1 CONVENTION PETITES VILLES DE DEMAIN VALANT OPERATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT)

Le Conseil Municipal,

- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 et la version actualisée de la Convention Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation de Territoire.

3 – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,

- Approuve le règlement intérieur du Conseil municipal modifié,
- Autorise Monsieur le Maire à signer ledit règlement ainsi que tout document relatif à la Délibération.

4 – COMMUNICATION DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2022

Le Conseil Municipal,

- Prend acte de la communication du rapport social unique 2022.

5 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS EMPLOIS PERMANENTS

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Décide la création et la suppression des postes énumérés dans la délibération,
- Adopte le tableau des effectifs des emplois permanents ainsi modifié.

6 – REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL - REVISION DE L'INDEMNITE DE FONCTION, DE SUJETIONS, DE L'EXPERTISE - MODIFICATION DES CRITERES

Le Conseil Municipal,

- Abroge la délibération n°1272/2018 du Conseil municipal du 4 avril 2018 portant sur la mise en place de l'IFSE dans la collectivité ;
- Applique les dispositions énumérées dans la délibération, relatives au versement de l'IFSE et du C.I.A ;
- Adopte le cadre indemnitaire de la collectivité dans les conditions prévues par la présente délibération. Les dispositions énoncées prendront effet à compter du 1^{er} juin 2024 ;
- Inscrit les crédits correspondants au budget de la collectivité ;
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à fixer par arrêté individuel le montant alloué à chaque agent au titre des deux parts de la prime dans le respect des principes défini dans la délibération.

7 – RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE COMMENTRY ET LE COMITE D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Le Conseil Municipal,

-
- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le maire à signer la convention avec le CNAS.

8 – CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC EN VUE DE LA REALISATION ET DE L'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE

PHOTOVOLTAÏQUE SUR OMBRIERES SUR LE PARKING DE L'AGORA AVEC LA SAS OMBRIERES D'AUVERGNE

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention d'occupation du domaine public avec la SAS OMBRIERES D'AUVERGNE dont le siège est situé 14 rue Buffon, 63100 Clermont -Ferrand pour la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'une centrale photovoltaïque en ombrières sur le parking de l'Agora.

9 – PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI) - ARRET DE PROJET - AVIS DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal,

- Emet un avis favorable au projet de PLUI arrêté le 15 novembre 2023 par le Conseil Communautaire de Commentry Montmarault Nérès Communauté.

10 – ANNULATION DE LA CLOTURE DU BUDGET ANNEXE CHEVANTIERE

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Annule la clôture du budget annexe Chevantière.

11 – INSTAURATION DE LA NOMENCLATURE M57 A COMPTER DU 1ER JANVIER 2024 POUR LE BUDGET GENERAL, LE BUDGET TVA ET LE BUDGET DU LOTISSEMENT DE LA CHEVANTIERE

Le Conseil Municipal,

- Adopte la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée pour le budget principal de la Ville de Commentry et les budgets annexes TVA et lotissement de la Chevantière, à compter du 1er janvier 2024,
- Conserve un vote par nature et par chapitre globalisé à compter du 1er janvier 2024,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder, à compter du 1er janvier 2024, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer tout document permettant l'application de la présente délibération.

12 – DUREES D'AMORTISSEMENTS ET NEUTRALISATION DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT EN M57

Le Conseil Municipal,

- Adopte les nouvelles durées d'amortissements des actifs de la Commune, à partir du 1^{er} janvier 2024 et les années suivantes, en complément de la Délibération du 10 mars 2022, selon le tableau ci-dessus,
- Fixe le seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an à 1000€,
- Applique un amortissement linéaire au prorata temporis dès le mois suivant la mise en service du bien,
- Maintient la procédure de neutralisation des dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées, telle qu'adoptée par Délibération du 10 mars 2022.

13 – ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER (RBF)

Le Conseil Municipal,

- Adopte le Règlement Budgétaire et Financier.

14 – SUBVENTIONS ET PLAN DE FINANCEMENT - AMENAGEMENT PAYSAGER DE L'ESPACE "POUDRIERE"

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Approuve le plan de financement prévisionnel,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une aide auprès des financeurs et à engager toutes les procédures et démarches afférentes,

15 – SUBVENTIONS ET PLAN DE FINANCEMENT - TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE ET EXTENSION DE L'ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE (EMM)

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Approuve le plan de financement prévisionnel,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une aide auprès des financeurs et à engager toutes les procédures et démarches afférentes,

16 – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le Conseil Municipal,

- Prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2024.

17 – CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIF A LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION D'UNE CHAUFFERIE BOIS ET D'UN RESEAU DE CHALEUR ENTRE LA COMMUNE DE COMMENTRY ET LA SOCIETE DALKIA - AVENANT N° 3

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,

- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant n°3 au contrat de délégation de service public relatif à la construction et l'exploitation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur.

18 – MARCHÉ 2014-11 D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DU STADE NAUTIQUE - AVENANT N° 7

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant n°7 au marché 2014-11.

19 – RENOVATION ET EXTENSION DE L'ECOLE DE MUSIQUE - MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE - MARCHÉ 2023-01 - AVENANT N° 1

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition
- Autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué, à signer l'avenant n°1 marché 2023-01 de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension de l'école de musique.

20 – ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE VOIRIE 2024-2025-2026 - CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Retient la société ALZIN SAS,
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs au marché 2023-09 accord-cadre à bons de commande voirie 2024-2025-2026.

21 – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT "PRESTATION DE SERVICE ALSH PERISCOLAIRE" ET "PRESTATION DE SERVICE ACCUEIL ADOLESCENTS" - SIGNATURE D'AVENANTS AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) DE L'ALLIER

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à signer les avenants de prolongation aux deux conventions « Prestation de service ALSH périscolaire » et « Prestation de service accueil adolescents » avec la CAF de l'Allier.

22 – CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA VILLE DE COMMENTRY ET LE FOYER CULTUREL D'EXPRESSION ET D'ANIMATION (FCEA)

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec le FCEA,
- Autorise Monsieur le Maire à engager les crédits correspondants sous réserve de leur inscription au budget.

23 – CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE COMMENTRY ET L'UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS D'ANIMATION EN MILIEU RURAL - (UDAAR) 2024

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'UDAAR et Commentry Montmarault Nérís Communauté.

24 – CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION USPC TENNIS

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'USPC Tennis,
- Valide le plan de subvention sous réserve du vote des crédits au budget des exercices correspondants.

25 – DENOMINATION D'UN ESPACE PUBLIC : STADE LUCIEN VINCENT

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Dénomme le stade synthétique « stade Lucien Vincent »,
- Autorise Monsieur le Maire et l'Adjoint délégué à mettre en œuvre cette nouvelle dénomination.

26 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ENTRE LA VILLE DE COMMENTRY, LE DISTRICT DE L'ALLIER ET LA LIGUE AUVERGNE-RHONES-ALPES DE FOOTBALL - AIDE FAFA

Le Conseil Municipal,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'installations sportives.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

ADISSEO

Vous avez bien-sûr été informés, dans la presse notamment, de la situation à ADISSEO et de la volonté de la Direction d'arrêter définitivement l'atelier méthionine après la suspension décidée en 2022.

D'abord, je veux dire mon soutien aux salariés dont les postes et les emplois sont menacés. ADISSEO a annoncé envisager des investissements en 2025, je prends acte, mais au regard du

contexte, nous ne pouvons que souhaiter des engagements fermes sur le sujet. Plus globalement sur la situation industrielle de la Commune, même si ce n'est pas de compétence communale, j'ai échangé dès les annonces d'ADISSEO avec Madame le Préfet qui prend le sujet très au sérieux.

Par ailleurs, je viens d'adresser un courrier aux services de l'Etat et à la direction de l'entreprise pour demander une expertise indépendante sur la situation industrielle du site, tant les éléments communiqués par la direction et ceux communiqués par les représentants des salariés sont contradictoires. Je vous tiendrai bien évidemment informés.

COMMÉMORATION DE LA COMMUNE

Comme depuis le XIXe siècle, la Ville de Commentry va commémorer cette année l'insurrection populaire de la Commune de Paris, à la date anniversaire, lundi 18 mars, à 17h30 devant le Théâtre municipal. En effet, la rue du docteur Léon Thivrier qui borde le théâtre a été dénommée du nom d'un Communard, Charles Delescluze, en 1888.

Par ailleurs, j'en profite pour vous signaler que l'ACOMERA commémorera la Seconde République espagnole le 14 avril à 11h au monument aux Morts.

Enfin des fleurs seront déposées par la Ville au monument le 19 mars à l'occasion de la journée de souvenir en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les pré-inscriptions pour la rentrée 2024 auront lieu du 25 au 30 mars auprès du guichet famille rue Lavoisier.

Quant aux inscriptions pour l'accueil périscolaire, la restauration scolaire et l'école municipale de musique ce sera en ligne, sur le Portail famille, du 4 juin au 26 juillet.

LES THÉÂTRALES DU FOYER CULTUREL

La septième édition des Théâtrales aura lieu ce week-end, de vendredi à dimanche, les 15, 16 et 17 mars. J'espère que vous assisterez nombreux aux différentes représentations.

EXPOSITION

À partir du 19 mars et jusqu'au 13 avril, Jean-Marc PAÏTA présentera ses oeuvres de dessin à la Pléiade. Vous êtes conviés au vernissage, un peu tardif, jeudi 28 mars, à 16h30.

SPECTACLES

Vendredi 22 mars, à 20h30, le spectacle de danse contemporaine REVERSE, élaboré par la Compagnie Stylistik et 25 commentryens amateurs, dont des bénéficiaires du Centre d'accueil pour demandeurs d'asile, sera proposé à l'Agora.

Le 7 avril, à 16h, ce sera Orgue en fête à l'église du Sacré-Coeur avec Lucie et Alexis Droy.

Enfin le programme de la Micro-Folie est disponible n'hésitez pas à le consulter.

JOURNÉE DE LA SANTÉ

Avec de nombreux partenaires, le Lycée Geneviève Vincent organise avec la Ville la Journée de la Santé : le vendredi 5 avril au lycée à destination des scolaires de la Commune, et le samedi 6 au Forum, avec de nombreux ateliers ouverts à toutes et tous. Vous avez le détail dans les dépliants.

DÉNOMINATION DU STADE LUCIEN VINCENT

Le même jour, le samedi 6 avril, à 10h, nous dénommerons le stade synthétique Lucien Vincent et nous inaugurerons le club-house du club. Vous êtes les bienvenus à cet événement.

MAI À VÉLO

La Ville s'est engagée dans le projet Mai à Vélo qui a pour but de promouvoir ce mode de déplacement et ses usages tant ludiques que quotidiens et de participer au challenge qui va mobiliser les forces vives de la Commune pour réaliser un maximum de kilomètres. Cela donnera aussi lieu à un événement « ça me dit à Vélo », le samedi 25 mai à Commentry.

TOUR DE LA VALLÉE DE MONTLUÇON

Le tour cycliste de la Vallée de Montluçon passera par Commentry pour sa 6e étape le 18 mai, avec un sprint rue de la Commune de Paris.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes auront lieu dimanche 9 juin. Les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales peuvent le faire avant le 3 mai pour pouvoir voter à ce scrutin.

Par ailleurs, si des habitants souhaitent assurer la tenue des bureaux de vote, vous pouvez prendre contact auprès du Cabinet du Maire.

Je remercie les élus de bien réserver cette date, ce qui me permet de rappeler que la tenue des bureaux est une obligation légale pour les conseillers municipaux.

QUESTIONS DIVERSES

Sylvain BOURDIER,

Maire de Commentry

